



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 25 novembre 2004 — N° 108

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**

La séance est ouverte à 10 h 06.

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Dépôts de documents**

M. Mulcair, ministre de l'Environnement, dépose :

L'avant-projet de loi intitulé « Loi sur le développement durable ».

(Dépôt n° 1422-20041125)

#### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Jutras (Drummond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 24 novembre 2004, a procédé à l'étude du projet de règlement sur l'équité salariale dans les entreprises où il n'existe pas de catégories d'emplois à prédominance masculine, conformément à l'article 114 de la *Loi sur l'équité salariale*.

(Dépôt n° 1423-20041125)

#### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), au nom de Mme Loiselle (Saint-Henri-Sainte-Anne), dépose :

25 novembre 2004

---

L'extrait d'une pétition, signée par 3 451 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le rétablissement de la gratuité des médicaments pour certaines catégories de citoyens.

(Dépôt n° 1424-20041125)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Hamad, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, dépose :

Copie d'un article diffusé sur le réseau Internet Canoë, en date du 19 septembre 2004, concernant les propos de Mme Pauline Marois, députée de Taillon, lors de l'émission *Larocque Auger*, au réseau TVA.

(Dépôt n° 1425-20041125)

À la demande de M. le Président, M. Dupuis, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires.

### Motions sans préavis

Mme Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes qui se tient aujourd'hui, le 25 novembre 2004.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

25 novembre 2004

---

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la culture, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec, la Loi sur les archives et d'autres dispositions législatives, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques, le 1<sup>er</sup> décembre 2004, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants, et ce, selon l'horaire et l'ordre ci-après indiqués :

Le 1<sup>er</sup> décembre 2004

15 h 00 à 15 h 30	Remarques préliminaires
15 h 30 à 16 h 15	Bibliothèque nationale du Québec
16 h 15 à 17 h 00	Association des archivistes du Québec
17 h 00 à 17 h 45	Association nationale des éditeurs de livres
17 h 45 à 18 h 00	Remarques finales

QUE la ministre de la Culture soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 57, Loi sur l'aide aux personnes et aux familles ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 79, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale concernant l'établissement de programmes distincts.

25 novembre 2004

---

M. le Président donne l'avis suivant :

- la Sous-commission permanente de la réforme parlementaire se réunira en séance de travail afin d'entreprendre les discussions dans le cadre du processus de réforme parlementaire.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, propose que le principe du projet de loi n° 75, Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

---

À 13 heures, M. Cusano, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

---

La séance reprend à 15 h 06.

---

25 novembre 2004

---

*Adoption du principe*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, proposant que le principe du projet de loi n° 75, Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, soit maintenant adopté.

---

À 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

---

La séance reprend à 20 h 03.

---

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, proposant que le principe du projet de loi n° 75, Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, soit maintenant adopté.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

---

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 24 novembre 2004, sur la motion de Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, proposant que le principe du projet de loi n° 61, Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Dion (Saint-Hyacinthe).

**25 novembre 2004**

---

À minuit, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 26 novembre 2004, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**